L'ESSENTIEL 2024

FOCUS SUR NOTRE ACTIVITÉ, NOS RESSOURCES, NOS DÉPENSES

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres œuvrent sans relâche contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies.

© Cyril Marcilhacy

PETITS FRÈRES DES PAUVRES
Non à l'isolement de nos aînés

EN FRANCE, L'ISOLEMENT FRAPPE DUREMENT NOS AÎNÉS.

2 MILLIONS

de personnes âgées souffrent de l'isolement

dont **530 000***
en état de « mort sociale » privées de liens et des plaisirs simples et essentiels de la vie

POUR PETITS FRÈRES DES PAUVRES, CETTE SITUATION EST INACCEPTABLE.

*Baromètre Solitude et isolement des personnes âgées en France PFP/CSA Research 2021.

Chères amies et chers amis des Petits Frères des Pauvres,

Cette année encore, nous avons pu compter sur la fidélité et la générosité de nos donatrices et donateurs, testatrices et testateurs, partenaires publics et privés. Cet élan de fraternité et de solidarité est d'autant plus remarquable que l'année 2024 a été marquée par l'instabilité politique issue de la dissolution de l'Assemblée nationale et la baisse du pouvoir d'achat consécutive à la forte inflation de 2023.

Aussi, nous avons plus que jamais à cœur de vous informer, en toute transparence, sur l'utilisation des fonds que vous nous avez confiés. Je suis donc heureuse de partager avec vous le bilan de nos comptes en 2024. Sachez que nous avons mené chacune de nos actions avec la plus grande rigueur de gestion, pour optimiser chaque euro que vous nous avez confié. **Cette situation financière saine et solide a également permis à l'Association de pérenniser ses missions sociales et de mener à bien, voire d'amplifier ses missions auprès des personnes âgées les plus isolées et démunies.**

Je tiens à remercier à nouveau celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés tout au long de 2024. Et j'espère pouvoir compter sur vous cette année encore pour continuer à assurer une présence chaleureuse et réconfortante auprès de nos aînés, de plus en plus nombreux à souffrir de solitude et de précarité.

© Cyril Marcilhacy

Martine ROTH

TRÉSORIÈRE DE L'ASSOCIATION

L'ACTIVITÉ 2024 EN CHIFFRES

OFFRIR UNE PRÉSENCE

26 190
personnes âgées accueillies

dont **16 361**
personnes accompagnées dans la durée

3 640
personnes âgées gravement malades ou en fin de vie

902
personnes âgées en grande précarité

12 540
appels traités par Solitud'écoute, la seule ligne d'écoute gratuite dédiée aux personnes âgées

→ 4 000h d'écoute par 65 bénévoles

HUMAIN

14 611
bénévoles

408
équipes d'action

395
salariés

143
services civiques, volontaires et mécénats de compétence

AGIR CONTRE LA VULNÉRABILITÉ

1,6 M€
d'aides accordées à des personnes en situation de détresse financière

1 885
personnes âgées accompagnées dans le domaine de l'habitat

ORGANISATION

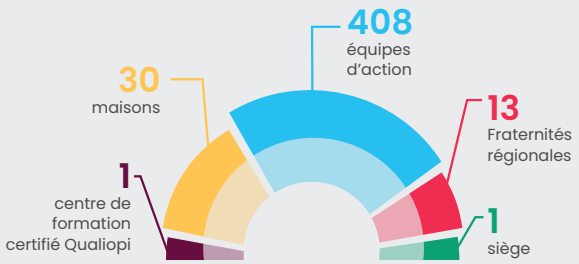

FAVORISER LE LIEN SOCIAL

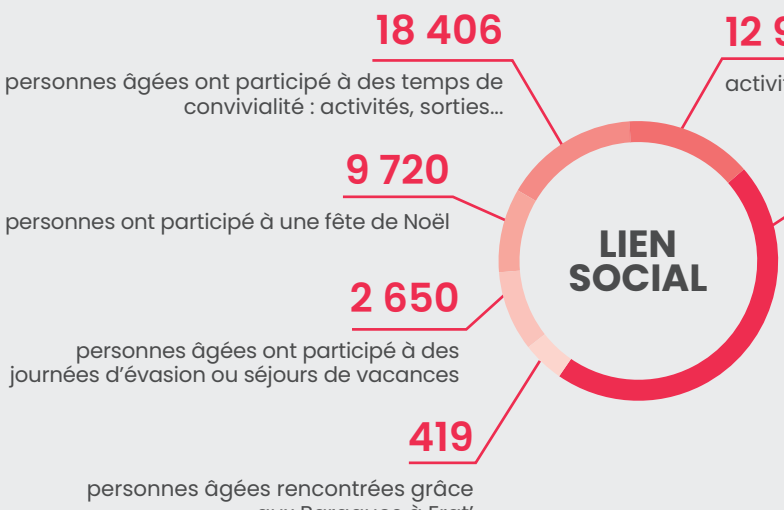

18 406
personnes âgées ont participé à des temps de convivialité : activités, sorties…

12 900
activités collectives, sorties ont été organisées

9 720
personnes ont participé à une fête de Noël

67 019
repas organisés

2 650
personnes âgées ont participé à des journées d'évasion ou séjours de vacances

419
personnes âgées rencontrées grâce aux Baraques à Frat'

PETITS FRÈRES DES PAUVRES
Non à l'isolement de nos aînés

19 cité Voltaire 75011 PARIS
Tél. : + 33 (0)1 49 23 13 00
www.petitsfreresdespauvres.fr

Juin 2025 – Tous droits réservés – Association Petits Frères des Pauvres, 19 cité Voltaire 75011 Paris – 775 680 259 – Coordination de projet : Fred Trait d'Union Com. – Mise en page : Studio Loha, MS Création Graphique – Impression : Daddy Kate

NOTRE FONCTIONNEMENT

UN MODE DE FINANCEMENT ORIGINAL

Le mode de financement des Petits Frères des Pauvres repose essentiellement sur la générosité du public qui représente 88,4 % du total des ressources, dont 53,2 % proviennent des legs et 26,9 % des dons.

L'action des Petits Frères des Pauvres est aussi relayée par une dizaine d'associations locales, anciennement regroupées au sein d'une Fédération en cours de dissolution, dont les flux financiers ne sont pris en compte qu'à travers le financement apporté par l'Association.

LE BÉNÉVOLAT : 1RE RESSOURCE DE L'ASSOCIATION

Avec **2 188 738 heures**,
le bénévolat est valorisé
à + de **68,9 M€**

Calculé à partir du taux horaire de **31,49 €*** (avec application d'un taux de charges sociales de 40 %), le bénévolat est la principale ressource de l'Association.

NB : cette valorisation n'est pas prise en compte dans le montant total des ressources.

* Ce taux correspond au salaire horaire moyen dans le secteur privé tel que publié par l'INSEE

© Cyril Marcilhacy

TRANSPARENCE ET CONTRÔLES

Agréée par le Comité de la charte du Don en Confiance, l'Association Petits Frères des Pauvres se soumet annuellement au contrôle de cet organisme et s'engage à respecter les principes de transparence et d'efficacité définis par celui-ci.

L'Association Petits Frères des Pauvres est une organisation **reconnue d'utilité publique**. Elle agit sous le contrôle de l'État et, en particulier, du ministère de l'Intérieur. Faisant appel à la générosité du public à l'échelle nationale, elle peut être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes ou l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS). Ses comptes sont certifiés par des commissaires aux comptes (professionnels indépendants et assermentés), **du cabinet Deloitte.**

Nos rapports annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et sont disponibles sur notre site internet : **www.petitsfreresdespauvres.fr**

GOUVERNANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2 556
membres actifs

Bénévoles et salariés engagés depuis au moins 6 mois

Elle donne quitus après avoir entendu les rapports moral et d'activité, approuve les comptes de l'Association ainsi que son budget prévisionnel. Elle approuve également les comptes combinés du périmètre incluant l'Association et PFP-AGE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

15
membres

Ils se réunissent minimum 8 fois par an afin de définir les axes stratégiques et les priorités de l'Association. Les membres sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable. Le renouvellement du conseil a lieu par tiers tous les deux ans. Le bureau se réunit dans l'intervalle des réunions de Conseil d'administration pour les préparer et traiter les affaires courantes.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1
salarié

Il et son équipe préparent et exécutent les décisions des instances.

L'Association désigne les membres de droit dans les Conseils d'administration des autres entités, tel que prévu dans leurs statuts.

NOS 3 MISSIONS SOCIALES

ACCOMPAGNER

Une mission tournée vers les personnes aidées.

AGIR COLLECTIVEMENT

Une mission tournée vers les acteurs, les citoyens, les partenaires.

TÉMOIGNER-ALERTER

Une mission tournée vers l'opinion publique.

NOS VALEURS

Fondés en 1946 par Armand Marquiset, les Petits Frères des Pauvres croient en la **valeur unique et irremplaçable** de chaque personne humaine, la dignité de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social, la **liberté fondamentale** de chacun, **la fraternité et la fidélité.**

NOS ACTIONS

OFFRIR UNE PRÉSENCE À NOS AÎNÉS ISOLÉS

- **Créer ou recréer des liens quels que soient leur situation et leur lieu de vie :** des visites à domicile, en hébergement collectif, à l'hôpital pour des personnes gravement malades ou en fin de vie, en milieu carcéral, en foyer de vieux migrants, en ville et en milieu rural.
- **Offrir une écoute au téléphone** grâce à la plateforme téléphonique Solitud'Écoute.

FAVORISER LE LIEN SOCIAL PAR DES ACTIONS COLLECTIVES

Séjours de vacances, réveillons de fin d'année, sorties culturelles, fêtes, ateliers d'expression créative et artistique…

AIDER NOS AÎNÉS À FAIRE FACE À LA VULNÉRABILITÉ

- **Aider à retrouver un toit : l'accompagnement vers le logement** des personnes isolées, en habitat précaire, mal logées ou sans domicile fixe, tout en garantissant un accompagnement relationnel.
- **Aider matériellement et financièrement** les plus démunis, en complément des organismes publics et partenaires.
- Protéger les personnes fragilisées par des dispositifs de prévention / réaction : lutte contre la maltraitance des personnes âgées, plan canicule.

ALERTER TÉMOIGNER

Les Petits Frères des Pauvres interpellent, sensibilisent et œuvrent à changer notre regard sur la vieillesse :

- **En portant la parole des plus vulnérables,** en sensibilisant l'opinion, en agissant auprès des décideurs publics.
- **En favorisant la mobilisation citoyenne** contre l'isolement des personnes âgées, en lien avec nos partenaires institutionnels, privés, publics et associatifs.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION 2024

ORIGINE DES PRODUITS

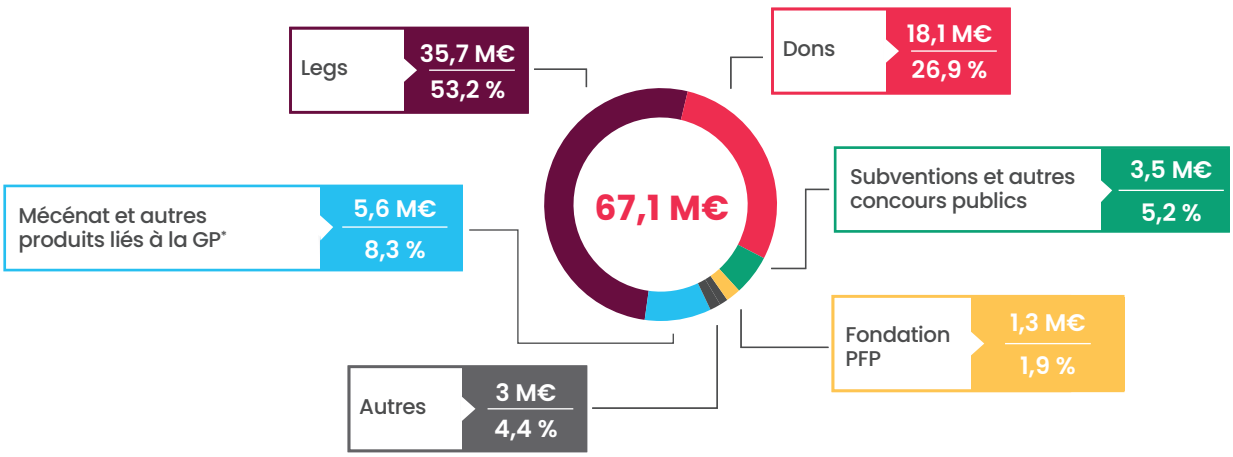

Les produits de l'exercice se sont élevés à 67,1 M€ dont 59,4 M€ sont liés à la générosité du public (GP), soit 88,4 % des ressources de l'exercice.

PRODUITS (en millions d'euros)	**2024**
PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**59,4**
Dons manuels	18,1
Legs, donations et assurances-vie	35,7
Mécénat et autres produits liés à la générosité du public	5,6
FONDATION PFP	**1,3**
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS DU PUBLIC	**3,5**
AUTRES	**3,0**
TOTAL GÉNÉRAL (arrondi à la valeur inférieure)	**67,1**

POLITIQUE DE RÉSERVES

Les réserves sont principalement destinées à financer le développement de l'Association et à faire face aux aléas, notamment :

- **les réserves de développement** (12,4 M€) sont utilisées pour financer le développement des activités,
- **la réserve d'investissement** (10 M€) vise à financer les investissements en immobilisations corporelles,
- **la réserve de développement des ressources** (3,4 M€) est destinée à financer de nouveaux projets,
- **la réserve d'aide à la personne** (4,8 M€) est destinée à des aides individuelles apportées à des personnes en situation difficile,
- **la réserve de sécurité** (5,2 M€) est destinée à permettre la continuité des actions de l'Association en cas de situation financière difficile, due par exemple à une baisse des ressources.

L'Assemblée générale du 17 juin 2023 a fixé le niveau optimum de fonds propres disponibles (réserves + report à nouveau + résultat) à l'équivalent de 6 mois de charges d'exploitation. Le niveau actuel est de 7 mois. Le retour au niveau cible est planifié dans un délai de 3 ans.

L'Association Petits Frères des Pauvres contribue significativement aux financements de l'Association de Gestion des Établissements PFP-AGE qui gère les 30 maisons Petits Frères des Pauvres.

* Les autres produits liés à la générosité du public sont composés de ventes de biens mobiliers et objets reçus au titre de dons, legs ou donations, des produits financiers, et des plus-values de cessions de biens immobiliers acquis par des ressources collectées auprès du public (art 432-7 du règlement ANC 2018-06).

DESTINATION DES CHARGES

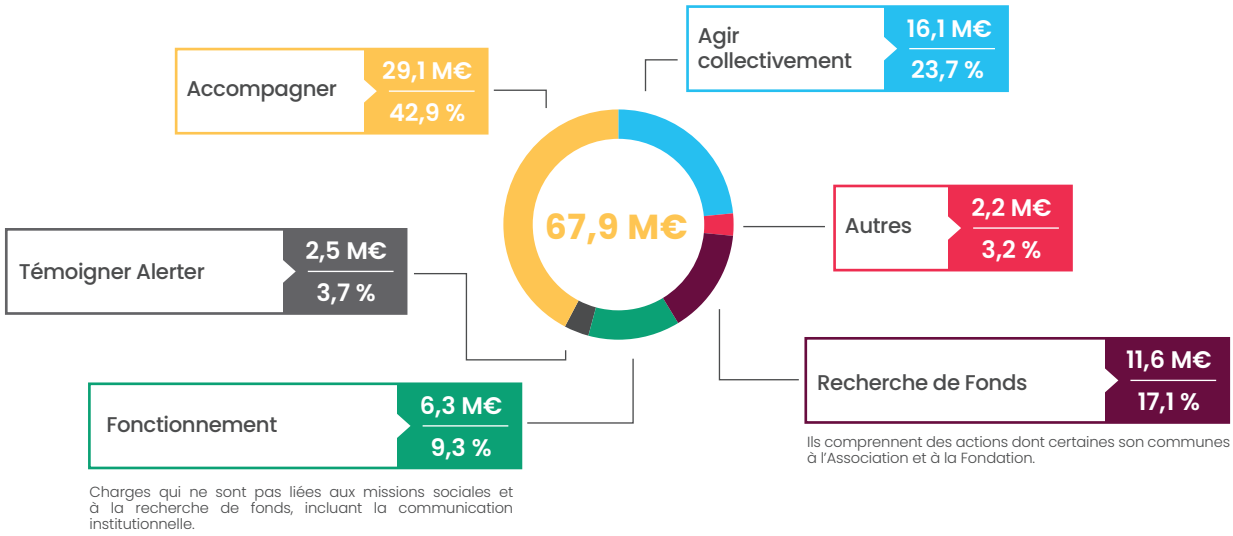

Ils comprennent des actions dont certaines son communes à l'Association et à la Fondation.

Charges qui ne sont pas liées aux missions sociales et à la recherche de fonds, incluant la communication institutionnelle.

Les missions sociales, Accompagner, Agir collectivement, Témoigner-Alerter représentent plus de 70 % du total des emplois.

CHARGES (en millions d'euros)	**2024**
MISSIONS SOCIALES	48,1*
Réalisées en France	**47,7**
Accompagner	29,1
Agir collectivement	16,1
Témoigner-Alerter	2,5
FRAIS DE RECHERCHE DES FONDS	**11,6**
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**6,3**
AUTRES	**2,2**
TOTAL (arrondi à la valeur supérieure)	**67,9**
Excédent ou déficit	**-0,7**

*Dont 0,3 M€ de virement au fonds de dotation

BILAN SIMPLIFIÉ

Toutes les données financières présentées dans ce document sont extraites de nos comptes annuels 2024, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre Assemblée générale du 14 juin 2025. Ces comptes sont disponibles sur notre site Internet ou sur demande.

ACTIF	**2023**	**2024**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,7	0,9
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65,2	66,5
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	34,8	39,9
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	**100,7**	**107,2**
CRÉANCES	28,6	35,6
VMP & DISPONIBILITÉS	32,1	27,6
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,3	0,7
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**61**	**63,9**
TOTAL GÉNÉRAL	**161,7**	**171,1**

PASSIF	**2023**	**2024**
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	41,7	40,2
RÉSERVES	27,4	35,8
REPORT À NOUVEAU	10,1	11,6
EXCÉDENT (DÉFICIT DE L'ANNÉE)	8,4	-0,7
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	1	0,8
FONDS PROPRES - TOTAL I	**88,6**	**87,6**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	47	57,6
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2,4	2,3
DETTES	20,8	19,7
COMPTES DE RÉGULARISATION	2,9	3,8
TOTAL GÉNÉRAL	**161,7**	**171,1**